



Note de cadrage

Gouvernance des ressources naturelles en Afrique

6^{ème} Forum de Haut Niveau de Tana sur la Paix et la Sécurité en Afrique
22-23 April 2017, Ethiopie

1. Contexte

L'ampleur et la diversité des richesses de l'Afrique en ressources naturelles révèlent que le continent, à lui seul, détient 12% des réserves mondiales de pétrole, 40% des gisements d'or du monde et environ deux-tiers des terres du monde les plus appropriées pour l'agriculture et les forêts. Malheureusement, et pour une multitude de raisons, le revers de ce potentiel sans précédent est que le continent n'a pas été en mesure de maximiser pleinement les avantages en termes de développement qui auraient dû découler de l'exploitation des ressources. Par exemple, la mauvaise évaluation des ressources naturelles en Afrique entraîne une perte de 50 milliards USD par an, plus que l'investissement étranger direct et l'aide au développement réunis en Afrique. En outre, selon une estimation d'Oxfam, en Afrique, plus de 18 milliards USD sont perdus chaque année dans les conflits liés aux ressources, sans compter les coûts indirects.

Le 6^{ème} Forum de Haut Niveau de Tana sur la Sécurité en Afrique, prévu du 22 au 23 avril 2017, se focalisera sur le thème « *Gouvernance des Ressources Naturelles en Afrique* ». Le choix reflète, à bien des égards, la centralité des ressources naturelles, aussi bien dans l'histoire qu'à l'époque contemporaine, tel que reconnu ci-dessus, à savoir : **i) les implications d'une grande portée sur les relations entre l'Etat et la société au sein du continent, et ii) la position défavorable de l'Afrique dans la production et les échanges au niveau mondial depuis le tout début de la pénétration européenne et du colonialisme.** Il cherche également à montrer comment, au fil du temps, l'exploitation des ressources naturelles du continent, aussi bien **terrestres que maritimes**, riches et diversifiées, a créé



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

plusieurs paradoxes, en particulier, ceux qui mènent à l'inégalité et à la pauvreté, à la corruption, au chômage, à la dégradation de l'environnement, aux conflits violents et à la recherche difficile de la réalisation du plein potentiel de développement de l'Afrique. Alors que les ressources naturelles peuvent constituer une richesse nationale essentielle pour sortir les citoyens de situations économiques désastreuses et les mener à un développement durable comme l'a si bien démontré l'expérience de plusieurs pays, le revers est que « Au cours des 60 dernières années, entre 40 et 60 pour cent des conflits armés internes étaient liés aux ressources naturelles. » (BAD, 2016). Il est donc évident que l'un des problèmes les plus importants et litigieux auxquelles l'Afrique est confrontée actuellement dans le secteur des ressources naturelles est de savoir comment inverser les malheurs de l'exploitation et « restaurer la gouvernance » afin que les avantages découlant des richesses providentielles du continent créent de nouvelles opportunités et des effets multiplicateurs positifs pour les citoyens et l'Etat.

Au cours du 6^{ème} Forum de Tana sur la Gouvernance des Ressources naturelles en Afrique, l'accent sera mis au-delà de la sagesse conventionnelle qui place la prime unique au dessus des vieilles querelles du secteur des ressources extractives non renouvelables (pétrole, gaz et minéraux) pour comprendre et expliquer les défis de la gouvernance des ressources en Afrique. Alors que les débats sur la gouvernance des ressources naturelles ont tout naturellement fait une fixation sur le secteur de l'industrie extractive, le 6^{ème} Forum de Tana élargira la portée pour inclure des questions portant sur la gouvernance d'autres ressources naturelles, en particulier : **(a) la Terre, (b) l'Eau, (c) les Mers, (d) les Forêts et la Biodiversité.** Il cherchera à comprendre et à expliquer pourquoi l'exploitation de ces ressources est de plus en plus source de tension et de violence qui ont des répercussions dramatiques sur la paix et la stabilité sur le continent.

Par prudence, les ressources naturelles sont, pour la plupart, situées dans des espaces périphériques (zones frontalières, mers et sites éloignés où l'intervention de l'Etat est limitée



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

ou inexistante. Cette perspective, à son tour, transforme les sites d'exploitation des ressources naturelles en enclaves « coloniales » où les exploitants, pour la plupart des compagnies transnationales, sont libres d'agir avec impunité, avec un impact négatif sur les communautés hôtes les plus faibles ; lorsque des mouvements potentiels d'insurgés ou de terroristes s'éloignent des regards indiscrets de l'Etat ; lorsqu'il existe une ligne de démarcation mince entre les économies formelles et informelles dans la mesure où différentes séries de règles s'appliquent ; et lorsque les agitations des communautés locales – même authentiques – se heurtent à des réactions très sévères et coercitives de l'Etat à la demande du capital international, pour n'en souligner que quelques unes. Le Forum de Tana sollicitera des points de vue alternatifs et intégrés sur la manière dont les questions et préoccupations liées à la gestion des ressources naturelles dans les espaces éloignés et pour la plupart non gérés pourraient être abordés de manière holistique et durable avant que les situations désastreuses qui existent dans ces endroits ne se développent.

En outre, le Forum facilitera le débat sur la manière de concevoir, de planifier et de mettre en œuvre de nouveaux cadres de gouvernance et les priorités pour améliorer ou mettre fin aux contradictions récurrentes dans le secteur des ressources naturelles. Le rôle des institutions africaines dans la création, la mise en œuvre et l'application de politiques sur la gestion des ressources naturelles est crucial. Dans de nombreux endroits à travers le continent, ces institutions sont de plus en plus soumises à la pression des citoyens pour se concentrer sur la responsabilisation, la participation et la transparence comme moyen d'éradiquer la corruption et de renforcer la confiance en matière de gouvernance des ressources naturelles. Le Forum va en outre explorer une série de questions relatives à la manière de renforcer la capacité des pays africains, au niveau individuel ou collectif, puisque cela requiert une renégociation des termes et conditions de leur engagement envers le capital international ; quels rôles les acteurs non-étatiques de la société civile pourraient-ils jouer dans la médiation de nouvelles poches du nationalisme des ressources sur le continent ; quels sont les risques liés à la gouvernance des ressources naturelles et comment les ressources peuvent-elles être



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

gérées de manière efficace et durable. Enfin, le Forum explorera le spectre d'une nouvelle infrastructure, de nouveaux mécanismes, régimes et infrastructure de la gouvernance requis pour garantir une gestion efficace du secteur des ressources naturelles de l'Afrique

2. Défaire le nœud : ressources naturelles, gouvernance, développement et conflit en Afrique

2.1. L'industrie extractive

Dans la plupart des pays africains, l'industrie extractive, largement dominée par les étrangers impliqués dans l'exploration, l'exploitation et le commerce du gaz, du pétrole et des minéraux représente une part importante des recettes en devises. Il existe cependant un lien entre les activités de cette industrie, la manière dont la croissance et la gestion économiques sont entravées, et le déclenchement et la poursuite de conflits violents prolongés. Il est de notoriété publique que les recettes provenant des secteurs de l'industrie extractive et de l'industrie non extractive ont été utilisées pour financer des guerres parrainées par l'Etat ainsi que des insurrections armées non étatiques des types observés en République démocratique du Congo (RDC), en Sierra Léone et au Liberia.

Même ainsi, le lien entre l'exploitation des ressources naturelles extractives et les conflits n'est pas automatique. Il existe un besoin urgent de réfléchir profondément sur la raison pour laquelle la relation est supposée exister en premier lieu et sur les facteurs de médiation qui pourraient l'expliquer. Ce faisant, il est impératif de comprendre comment le secteur extractif a gagné en importance dans les économies politiques des pays africains. Ce débat, bien qu'important à l'heure actuelle, doit être nécessairement suivi et situé par rapport à la façon dont l'Afrique a été intégrée dans le système mondial capitaliste, principalement/à l'origine comme une source de matières premières pour soutenir la révolution industrielle en Europe au 17^{ème} Siècle. Après tout, il n'y a pas eu beaucoup de changements en ce qui concerne le statut secondaire/subalterne de l'Afrique et le rôle qu'elle continue de jouer dans le système de production, d'échange et de consommation au niveau mondial. Le continent est toujours incapable de revoir ou de contrôler la logique et les mécanismes qui déterminent ce qu'il peut produire, son coût ainsi que sa clientèle.



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

Au cœur des contradictions qui existent dans le secteur de l'industrie extractive de l'Afrique, on note en partie que le continent, pour la plupart, produit encore ce qu'il ne consomme pas et consomme ce qu'il ne produit pas. Alors qu'il ne pourrait y avoir que quelques exceptions (par ex., le Botswana), le 6^{ème} Forum de Tana cherche à aller au delà du récit dominant et parfois trompeur sur la « malédiction des ressources » pour enquêter sur plusieurs paradoxes associés au secteur de l'industrie extractive en Afrique, y compris, mais sans s'y limiter : sa domination par des intérêts extérieurs et, par extension, son orientation vers l'extérieur ; la relation opaque, parasitaire et incestueuse soutenue par l'Etat qui exerce un contrôle et les élites des entreprises internationales ; la tendance généralisée à fonctionner plus ou moins comme « une économie enclavée » qui peut être physiquement située dans un pays mais fonctionner largement en dehors des lois et règlements nationaux ; les normes doubles des opérations et pratiques dans lesquelles s'engagent les acteurs externes qui dominent le secteur, pour n'en citer que quelques-uns. Il est important de noter que l'existence de ressources naturelles, en tant que tel, n'est pas problématique ; c'est plutôt la gestion des recettes et la manière dont elles sont réparties qui sont au cœur des défis de la mal gouvernance. Ces questions sont de plus en plus décrites en termes de nationalisation croissante de ressources dans de nombreux pays africains riches en ressources.

2.2. Les Terres

L'on estime que les deux-tiers des terres du monde les plus appropriées à l'agriculture (dont 8% seulement sont irriguées) se trouvent en Afrique. Non seulement, les terres possèdent une valeur culturelle immense, mais elles constituent également une source de subsistance pour la population croissante du continent dont la plupart vit encore dans les zones rurales et pratique des activités agricoles et artisanales de subsistance. Malheureusement, la vulnérabilité du continent aux problèmes environnementaux due au changement et à la variabilité climatiques ainsi que les pressions dues à la croissance démographique et à l'exode rural ont continué à avoir un effet néfaste sur les terres et les autres ressources renouvelables. Etant directement liées à des considérations de sécurité humaine, les terres sont devenues une



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

source principale de contestations entre les groupes et en leur sein, y compris ceux qui avaient déjà des affinités traditionnelles et culturelles partagées.

La pression exercée sur les terres est aggravée par la nature des régimes fonciers en Afrique dans laquelle le traditionnel (ou communautaire) est constamment en conflit avec les impératifs modernes et, dans plusieurs cas, crée la rareté et ses problèmes connexes. En tant que ressource renouvelable, les problèmes sociaux et politiques concernant les terres sont devenus complexes parce que différents groupes les utilisent à des fins différentes. Lors du prochain Forum de Tana, il conviendrait d'accorder la priorité à l'interrogation critique sur les terres en ce qui concerne les multiples dimensions, économiques, culturelles politiques et sécuritaires. Comment, par exemple, les controverses sur les terres peuvent-elles être comprises et mieux gérées dans le cadre d'une gestion inclusive et participative avant qu'elles n'éclatent dans des formes de violence nouvelles et vicieuses? Quels sont les règlements et les paramètres de l'utilisation des terres qui existent en Afrique et quels sont les facteurs qui les prédisposent à l'abus et à la violence? Quels doivent être le/les point(s) de convergence entre les récits traditionnels et modernes concernant les terres ? Enfin, partant des solutions liées à la diversification des moyens de subsistance visant à accroître les systèmes d'irrigation, quelles sont les nouvelles structures d'incitation requises pour inverser la tendance croissante des conflits fonciers violents ?

2.3. Les ressources intérieures en eau

On retrouve avec l'eau, le même dilemme concernant les terres, en particulier en termes de contestations pour son accès, son contrôle et son utilisation. Cependant, contrairement aux terres et aux autres ressources naturelles extractives, il n'y a pas d'alternative à l'eau dans la mesure où tous les spectres de développement et l'écosystème mondial dans son intégralité ainsi que leurs populations en dépendent. Pour l'Afrique, les estimations concernant l'eau sont renversantes : un tiers des bassins fluviaux internationaux du monde se trouvent en Afrique subsaharienne ; avec 35 pays qui partagent 17 principaux bassins fluviaux. Environ 75% des ressources hydrauliques du continent sont concentrées dans huit grands bassins fluviaux, alors que les 63 bassins fluviaux internationaux du continent couvrent environ 64%



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

des terres du continent et contiennent 93% de l'ensemble de ses ressources en eau de surface. Ils abritent également quelque 77% de la population (PNUE 2010).

Par contre, uniquement en Afrique subsaharienne, plus de 300 millions de personnes n'ont pas accès à des sources d'eau potables fiables alors que 14 pays du continent connaissent déjà le stress hydrique. Selon des estimations de la Division de la Population des Nations Unies, la population actuelle de l'Afrique qui est de 1,216 milliard d'habitants devrait doubler d'ici à l'an 2050, et doubler encore avant 2100. Sans nul doute, la population croissante, les pressions liées au développement et au changement climatique vont rapidement aggraver la rareté de l'eau et la concurrence en Afrique. Compte tenu de l'asymétrie générale dans la distribution de l'eau et son accès dans différentes parties du continent, il ne faudrait pas écarter la probabilité que différents groupes seraient prêts à prendre les armes pour défendre les sources d'eau de la communauté.

Alors que la plupart des dépendances en amont et en aval entre les pays ont souvent mené à la coopération plutôt qu'à des conflits,¹ il existe plusieurs nouvelles dimensions au lien eau-rareté-conflit qui ne peuvent plus être ignorées pour leurs résultats dangereux dans différentes régions de l'Afrique. Par exemple, il est déjà prouvé que la rareté et la distribution inégale de l'eau² vont automatiquement augmenter les risques de conflits liés à l'eau.

Invariablement, le potentiel croissant des conflits liés à l'eau et les exemples positifs de coopération sur les questions liées à l'eau obligent les pays qui agissent en collaboration à privilégier la diplomatie et la gestion bilatérales et multilatérales de l'eau comme un moyen important d'éviter des conflits liés à l'eau et d'encourager la coopération bilatérale et multilatérale en vue de gérer de manière durable une ressource si rare. Quels sont donc les

¹ Sur 1 831 interactions interétatiques concernant l'eau entre 1948 et 1990, environ deux-tiers d'entre elles étaient coopératives et aucune d'elles n'a abouti à une guerre formelle (Wolf et al. 2003).

² Par exemple, l'Afrique centrale à elle seule détient 50,66% de l'ensemble des eaux à l'intérieur de l'Afrique alors que l'Afrique du Nord compte une part négligeable de 2,99%.



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

principales leçons à tirer de la gestion et de l'utilisation de l'eau en Afrique ou ailleurs et qui pourraient être utiles pour l'avenir? Quelles nouvelles formes de gestion de l'eau devraient être étudiées et mises en œuvre à court, moyen et long terme? A partir de quelle direction ou plateforme (par ex. bilatérale ou multilatérale, intergouvernementale ou supranationale) devrait-on aborder les nouvelles réponses à la gestion novatrice de l'eau?

2.4. Les mers, nouvelles ressources frontalières

L'Afrique est une île entourée de toutes parts par la mer et l'océan : l'Océan Atlantique à l'Ouest et au Sud, l'Océan Indien à l'Est, la Mer Rouge au niveau de la Corne de l'Afrique, et la Mer Méditerranée au Nord. Depuis l'aube du commerce transatlantique, les océans qui délimitent l'Afrique ont été au cœur du commerce mondial, de la pénétration européenne en Afrique et de la consolidation du régime colonial occidental. Tout dernièrement, les mers que renferme le continent africain ont acquis une importance économique et géostratégique plus marquée en raison de la découverte de ressources d'hydrocarbures dans les eaux profondes du golfe de Guinée, du transit massif de flux migratoires en provenance de la Méditerranée vers l'Europe, d'actes de piraterie ainsi que du commerce illicite de drogues, de stupéfiants, d'armes et de munitions. En fait, il est évident que c'est pour repositionner les mers africaines comme source de prospérité que le Sommet extraordinaire de l'UA tenu en octobre 2012 à Lomé, au Togo, sur la Sécurité et la Sureté maritimes et le Développement en Afrique a souligné la centralité du domaine maritime africain pour servir de principal vecteur du développement économique et social du continent. Il a aussi appelé à une stratégie africaine pour la protection des mers et des océans, et à assurer la paix et la stabilité.

Cependant, il importe de noter qu'au moment où plus de 30 pays africains ont un accès direct à la mer, le pouvoir et la présence réelle de leurs gouvernements sur les eaux demeure trop faibles ou pratiquement inexistantes. Cette situation soulève un certain nombre de préoccupations pressantes concernant l'exercice de la souveraineté des Etats africains en mer. Par exemple, du fait de l'absence d'actes pris par les Etats, les mers sont devenues des lieux de déversement de déchets toxiques, de pêche commerciale illicite en même temps qu'elles



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

assistent à l'épuisement des stocks d'espèces marines. Il existe d'autres défis liés aux moyens de subsistance et à la survie des communautés côtières qui font face à l'élévation du niveau de la mer et à la question des moyens de tirer profit des ressources inexploitées des mers, et d'autres obstacles relatifs à la gestion et à la préservation des ressources et des écosystèmes marins. Par rapport à ces différents aspects, la seule intervention des Etats africains ne suffit pas. La collaboration des nombreux acteurs internationaux que sont les grandes puissances mondiales, les grandes multinationales et tout un ensemble de réseaux clandestins importe aussi de plus en plus. Quelles sont les implications de cette prolifération d'acteurs externes dans les eaux africaines? Qu'y font-elles précisément et quelles sont les implications de leurs activités par rapport à la souveraineté des Etats africains ?

Parallèlement à la nécessité urgente d'examiner les divers aspects des défis maritimes auxquels l'Afrique est confrontée, il existe plusieurs autres questions litigieuses qui échappent généralement à un examen minutieux, malgré leurs multiples implications économiques, géostratégiques et sécuritaires. Par exemple, un nombre croissant de pays enclavés, 16 d'entre eux, font face à nécessité urgente d'avoir un accès sécurisé à la mer. Contrairement aux pays enclavés de l'Afrique de l'Ouest qui ont réussi à établir et à entretenir des relations cordiales avec leurs voisins côtiers, par exemple, plusieurs autres Etats dans d'autres régions de l'Afrique (Soudan du Sud et Ethiopie, par exemple) ont connu des relations en dents de scie avec le Soudan, l'Erythrée et parfois avec Djibouti. Quelle est donc la nature changeante de cette politique d'accès à la mer ? Quels types d'accès les pays enclavés ont-ils actuellement, et quelles formes de négociations leur ont permis cet accès ? Quels sont ces enjeux nouveaux et émergents qui reconfigurent, heureusement ou malheureusement, les relations entre les pays enclavés et les voisins immédiats ayant un accès à la mer ? Est-il urgent de mettre sur pied un cadre multilatéral pour une meilleure gestion des relations entre les pays enclavés et ceux qui ont un accès à la mer de manière à créer des opportunités gagnant-gagnant pour les deux parties ?

2.5. Les Forêts et la Biodiversité



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

Les forêts africaines et leur biodiversité reflètent des aspects et dimensions saillants des paradoxes associés à l'exploitation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables sur le continent. On estime que les forêts tropicales de l'Afrique couvrent environ 3,5 millions de kilomètres carrés de la superficie du continent et, selon les estimations actuelles, les moyens de subsistance de plus de 75 millions de personnes dépendent de ces forêts. Les forêts tropicales africaines sont également connues pour leur riche diversité culturelle ; avec six³ des sites classés patrimoine mondial situés dans un périmètre estimé à 63 000 kilomètres carrés. Plus important encore, les forêts tropicales du bassin du Congo, décrites comme le deuxième « poumon de la planète », constituent le deuxième puits de carbone au monde après l'Amazonie, lequel rôle est largement reconnu comme central dans l'inversion du fléau du changement climatique.

Parce que les forêts africaines présentent de nombreux enjeux environnementaux, économiques, culturels et géologiques dans le monde entier, leur état actuel suscite des préoccupations et nécessite des efforts conjoints urgents. D'abord, le taux de décimation des forêts - et, par extension, de leur riche biodiversité - est alarmant. Les forêts africaines font l'objet de violentes attaques qui ont noms déboisement, dégradation, et pratiques et systèmes fonciers précaires. Depuis les années 90, les forêts africaines sont devenues les premières victimes dans le contexte des guerres civiles qui couvrent sur le continent. Parce qu'elles sont situées hors du champ de contrôle des gouvernements centraux, les forêts sont devenues des sites idéaux pour mobiliser et consolider les mouvements d'insurrection qui exploitent également leurs riches ressources pour financer leurs activités. Lorsque les conflits éclatent, toutes sortes d'activités illicites et clandestines au service d'intérêts commerciaux locaux et extérieurs de « voyous » convergent pour créer une économie informelle qui repose sur l'exploitation forestière aveugle, l'exploitation minière et la contrebande de minéraux

³ Ce sont : le Bassin du Congo ([Réserve de faune du Dja](#) au Cameroun ; le [Parc national de Lope au Gabon](#); [Le Trinational de la Sangha](#) au point de rencontre du Congo, de la RCA et du Cameroun; [le Parc national de Salonga](#) et la [Réserve de faune à d'Okapis](#) en République démocratique du Congo, et le sixième, le [Parc national de Tai en Côte d'Ivoire](#), situé dans le bloc forestier de Haute Guinée.



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

précieux, le trafic illicite d'êtres humains, de drogues, de stupéfiants et d'armes. Que certaines des pires attaques contre les forêts africaines aient eu lieu dans un contexte de guerres civiles prolongées en Sierra Leone, au Libéria et en RDC, n'est pas un hasard.

Mais ce ne sont pas seulement les activités illégales d'une pléthore de malfrats locaux et internationaux qui placent les forêts africaines sous un joug semblable à celui des deux dernières décennies. Il est évident que les mesures délibérées (ou l'inaction) des gouvernements ont également sapé la capacité de nombreux pays à exploiter de manière optimale les ressources forestières. Dans de nombreuses régions de l'Afrique moderne, les gouvernements ont succombé à l'impératif commercial de convertir de vastes étendues de réserves forestières en de nouvelles terres destinées à l'agriculture commerciale à l'échelle industrielle, principalement pour alimenter les marchés extérieurs. Habituellement, les termes des négociations qui aboutissent à l'aménagement de ces énormes espaces forestiers sont non seulement entourés de secret, mais favorisent des mesures autonomes d'accaparement de parcelles de terres par les communautés forestières, lesquelles finissent par aliéner et priver les communautés locales de leurs droits, pour aboutir à des conflits. Au-delà des multiples impacts environnementaux en termes de perte de biodiversité, d'érosion des sols, de fragmentation de l'habitat, les conséquences sociales et économiques de l'aliénation massive des zones forestières à travers l'Afrique finissent par modifier les rapports de force entre utilisateurs forestiers concurrents, de sorte à amplifier les difficultés et les demandes reconventionnelles émanant de communautés locales, ce qui mène à l'éclatement de conflits violents prolongés.

A la lumière de tout ce qui précède, il est nécessaire de reconsidérer le débat sur les forêts africaines, non pas seulement sous l'angle des immenses opportunités qui pourraient être tirées de leur exploitation viable, mais aussi pour savoir comment d'autres façons de faire pourraient, à long terme, être à l'origine d'effets négatifs et indésirables.



3. Autres questions transversales à la Gouvernance des Ressources naturelles en Afrique (GRN)

En dépit de la centralité du secteur des ressources naturelles en Afrique, comme on l'a vu dans les passages précédents, le continent fait face à l'émergence de poches grandissantes de nationalisme visant à protéger les ressources et alimentées aux niveaux local et national par l'activisme social, et de l'extérieur par plusieurs initiatives mondiales telles que le Processus de Kimberly en ce qui concerne le commerce mondial du diamant. A cet égard, un certain nombre de questions transversales feront l'objet d'un profond débat au cours du 6^{ème} Forum de Tana, notamment sur les points suivants : 1) la demande croissante de renégociation des concessions conclues avec des sociétés transnationales; (2) la gestion responsable des recettes,⁴ notamment en termes de promotion de la transparence, de reddition des comptes, d'éthique et de responsabilité sociale dans le secteur de la GRN; (3) la réalisation et le maintien de la souveraineté sur les ressources à un moment où de nombreux pays africains doivent s'appuyer sur des initiatives venues de l'extérieur pour tirer parti de l'exploitation de leurs ressources; (4) les investissements dans de nouvelles infrastructures tournées vers l'avenir dans le secteur des ressources naturelles; 5) le suivi et l'application des lois et règlements existants, y compris des protocoles régionaux ⁵ et mondiaux sur les différents aspects de la

⁴ En 2004, l'Assemblée nationale de Sao Tomé-et-Principe a adopté à l'unanimité une loi sur la gestion des recettes par le dialogue inclusif impliquant les différents acteurs locaux et internationaux. La loi stipule que les revenus tirés du pétrole sont déposés dans un fonds d'épargne qui permet des retraits limités pour en assurer la durabilité. En outre, le compte est public et est surveillé par un comité de surveillance, pour assurer à la fois la transparence et la reddition des comptes.

⁵ L'Union africaine (UA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de développement (BAD) ont lancé plusieurs initiatives visant à améliorer la gestion des ressources au niveau continental. Il s'agit notamment de la Vision africaine sur l'exploitation minière, du Cadre et des Lignes directrices sur la politique foncière en Afrique, de la Vision africaine de l'eau pour 2025 ; et de la Facilité africaine de soutien juridique de la BAD (ALSF) pour aider les gouvernements dans la négociation des accords de concession.



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

GRN, tels que le Processus de Kimberley (2000), Publier ce que vous payez (2002) et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (2002).

Le fait que plusieurs lois et règlements en vigueur dans le secteur des ressources naturelles en Afrique remontent à l'ère coloniale ou aux premières décennies de l'indépendance, à un moment où de nombreux pays africains n'avaient pas encore les capacités ou moyens nécessaires pour des négociations plus avantageuses, est révélateur. Il ne fait aucun doute que les multinationales travaillant en collaboration avec les élites nationales ont longtemps exploité les vastes ressources naturelles de l'Afrique, plus à leur avantage mutuel que dans l'intérêt collectif et le bien-être de leurs citoyens. Dans la plupart des cas, de nombreux accords ne sont pas conformes aux législations nationales, sont devenus obsolètes et doivent être renégociés parce qu'ils permettent facilement la fraude ou l'évasion fiscales ou contiennent des dispositions sociales et environnementales défavorables. Conformément aux recommandations de la Banque africaine de Développement, il sera intéressant d'explorer des stratégies permettant aux gouvernements et institutions de l'Afrique de mieux négocier les contrats, les licences et les concessions ; d'encourager les investissements du secteur privé ; de collaborer avec des partenaires externes pour certifier et suivre les ressources minérales, de veiller à ce que les processus consultatifs soient inclusifs; de renforcer les capacités nationales et régionales de soutien consultatif ; de créer des incitations pour une extraction sûre et rentable, et la transparence des données ; et finalement, de se préparer à l'épuisement inévitable de certaines ressources naturelles.

Sources :

African Development Bank, "From Fragility to Resilience: Managing Natural Resources in Fragile Situations in Africa". Groupe de la Banque Africaine de Développement. Résumé. Février 2016. http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Project-and-Operations/From_Fragility_to_Resilience_-_Managing_Natural_Resources_in_Fragile_States_in_Africa_-_Summary_Report.pdf



TANA HIGH-LEVEL FORUM ON SECURITY IN AFRICA

AUC-AMCOW (2016): African Water Resources Management Priority Action Programme 2016 – 2025 (WRM-PAP).

Collier, Paul. November 2009. “Natural Resources and Conflict in Africa”. Crimes of War. <http://the-beacon.info/countries/africa/natural-resources-and-conflict-in-africa/>

Harsh, Ernest. Janvier 2007. “Conflict resources: from ‘curse’ to blessing”. Africa Renewal Magazine. Nations Unies. <http://www.un.org/africarenewal/magazine/january-2007/conflict-resources-%E2%80%99curse%E2%80%99-blessing>

Maphosa, Sylvester Bongani. Mars 2012. “Natural Resources and Conflict: Unlocking the economic dimension of peace-building in Africa”. Africa Institute of South Africa. Briefing No. 74. <http://www.ai.org.za/wp-content/uploads/downloads/2012/04/No.-74.-Natural-Resources-and-Conflict.-Unlocking-the-economic-dimension-of-peace-building-in-Africa.pdf>

UNEP (2010): “Africa Water Atlas”. Division de l’Alerte rapide et de l’Evaluation (DEWA). Programme des Nations Unies pour l’environnement (PNUE). Nairobi, Kenya.

Conseil de Sécurité des NU, « Lettre en date du 28 octobre 2014 du Panel d’Experts sur la République centrafricaine mis en place conformément à la Résolution la Résolution 2127 (2013) du conseil de Sécurité, adressée au Président du Conseil de Sécurité. http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2014/762

Programme mondial des Nations Unies pour l’Evaluation des Ressources en Eau, The United Nations World Water Development Report 2015: Water for a Sustainable World. Paris, UNESCO.

Wolf, Aaron T.; Shira B. Yoffe and Mark Giordano (2003): International Waters: Indicators for Identifying Basins at Risk. In: Water Policy, 5:1, 29-60.